Vienne & Gartempe

ENSEMBLE, POUR RÉALISER DES PROJETS QUI NOUS CONCERNENT TOUS !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VIENNE&GARTEMPE VOUS INFORME

OCTOBRE 2019 : JOURNAL N°5

Adriers
Antigny
Asnières-sur-Blour
Availles-Limouzine
Béthines
Bouresse
Bourg-Archambault
Brigueil-le-Chantre
Civaux
Coulonges
Fleix
Gouëx
Haims
Jouhet
Journet
La Bussière
La Chapelle Viviers
La Trimouille
Lathus-Saint-Rémy
Lauthiers
Le Vigeant
Leignes-sur-Fontaine
Lhommaizé
Liglet
L'Isle-Jourdain
Luchapt
Lussac-les-Châteaux
Mauprévoir
Mazerolles
Millac
Montmorillon
Moulismes
Moussac-sur-Vienne
Mouterre-sur-Blourde
Nalliers
Nérignac
Paizay-le-Sec
Persac
Pindray
Plaisance
Pressac
Queaux
Saint-Germain
Saint-Laurent-de-Jourdes
Saint-Léomer
Saint-Martin-l'Ars
Saint-Savin
Saulgé
Sillars
Saint-Pierre-de-Maillé
Thollet
Usson-du-Poitou
Valdivienne
Verrières
Villemort

NAÎTRE, GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

DOSSIER
LES RÉALISATIONS
LES PROJETS EN COURS
SAVOIR ANTICIPER
LA CCVG & VOUS

www.vienneetgartempe.fr

NAÎTRE, GRANDIR ET S'ÉPANOUIR EN VIENNE & GARTEMPE

L'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE DE VOS ENFANTS DE 0 À 17 ANS

La Communauté de communes Vienne & Gartempe est fortement engagée depuis sa création dans une politique en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. Son objectif est de proposer une offre d'accueil riche et dynamique répondant aux besoins des familles.

La compétence communautaire s'entend sur les temps dits « extrascolaires ». Avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne, de la Mutualité Sociale Agricole Poitou, du Conseil Départemental de la Vienne et des services de l'Etat, la CCVG encourage l'épanouissement et la créativité des tout-petits, des enfants ainsi que des jeunes. Et parce que la physionomie des familles est en constante évolution, la collectivité soutient la parentalité au travers de l'harmonisation des pratiques et le maintien d'équipements de qualité, comme en témoigne le plan crèches initié dans le Projet de territoire.

Tout au long de ce dossier vous découvrirez les informations utiles sur les services et les partenaires associés, tous animés par des professionnels engagés au quotidien.

AYEZ LE RÉFLEXE RELAIS !

Un Relais Assistants Maternels (RAM), bientôt dénommé « Relais petite enfance », informe gratuitement sur les droits et démarches en tant que particulier employeur ou salarié.
Le RAM tient à disposition des parents une liste des assistants maternels agréés, informe sur les modes d'accueil existants sur le territoire, organise des moments d'accueil collectif, accompagne les professionnels dans l'exercice du métier, individuellement ou collectivement.
Le métier d'assistant maternel vous intéresse ? Le RAM se tient à votre disposition pour un premier contact et vous orientera vers le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental pour débuter une formation.

J'ANTICIPE !

Le portail « monenfant.fr » propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de la jeunesse et de la parentalité. Son objectif premier est d'offrir un accès gratuit et adapté aux informations et services en ligne existants dans ce domaine.

Sur ce portail national est référencée la quasi-totalité des structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants (lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistants maternels, service de médiation familiale…) mais également près des 75 % des assistants maternels actuellement en activité.

L'ANIMATION COMME TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Vous avez réalisé une formation pour obtenir le Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur ou de Directeur d'Accueil de Loisirs (BAFA ou BAFD) ?

Sous réserve de la production d'un justificatif de domicile, d'une facture originale attestant du suivi d'une formation auprès d'un organisme agréé, la CCVG peut vous verser une aide financière aux conditions suivantes :

- transmission d'un dossier complet ;
- calcul du soutien sur le solde restant dû, toute autre aide déduite ;
- participation maximale par dossier correspondant à la subvention cumulée des financeurs, soit 576 euros.

Ce soutien est assorti d'une condition obligatoire s'imposant au bénéficiaire de participer à l'encadrement d'enfants, dans des structures agréées sur le territoire de la CCVG, pour une période minimale de 3 semaines. Cette participation peut s'effectuer de manière continue ou fractionnée, dans une ou plusieurs structures, dans un délai maximal de 2 ans après délivrance de l'attestation de suivi de formation.

LE « PLAN CRÈCHES » DE LA CCVG SE POURSUIT

Identifiés comme prioritaires dans le projet de territoire 2018-2028, les projets d'amélioration de l'offre d'accueil des jeunes enfants se poursuivent.
Une demande de permis de construire a été déposée en juillet pour la construction d'un nouveau bâtiment sur la commune de Civaux.
Concernant la réhabilitation de l'espace enfance jeunesse Simone Veil à Montmorillon, l'étude de faisabilité est en cours de finalisation avec l'appui technique de l'Agence des Territoires de la Vienne. Cette réhabilitation permettra une ouverture de la crèche à 5 jours en 2021. En attendant, une ouverture sur 3 jours : mardi, jeudi et vendredi, sera proposée dès janvier 2020, améliorant l'offre faite aux familles qui bénéficieront alors de 3 journées continues.

L'OFFRE GLOBALE DU TERRITOIRE

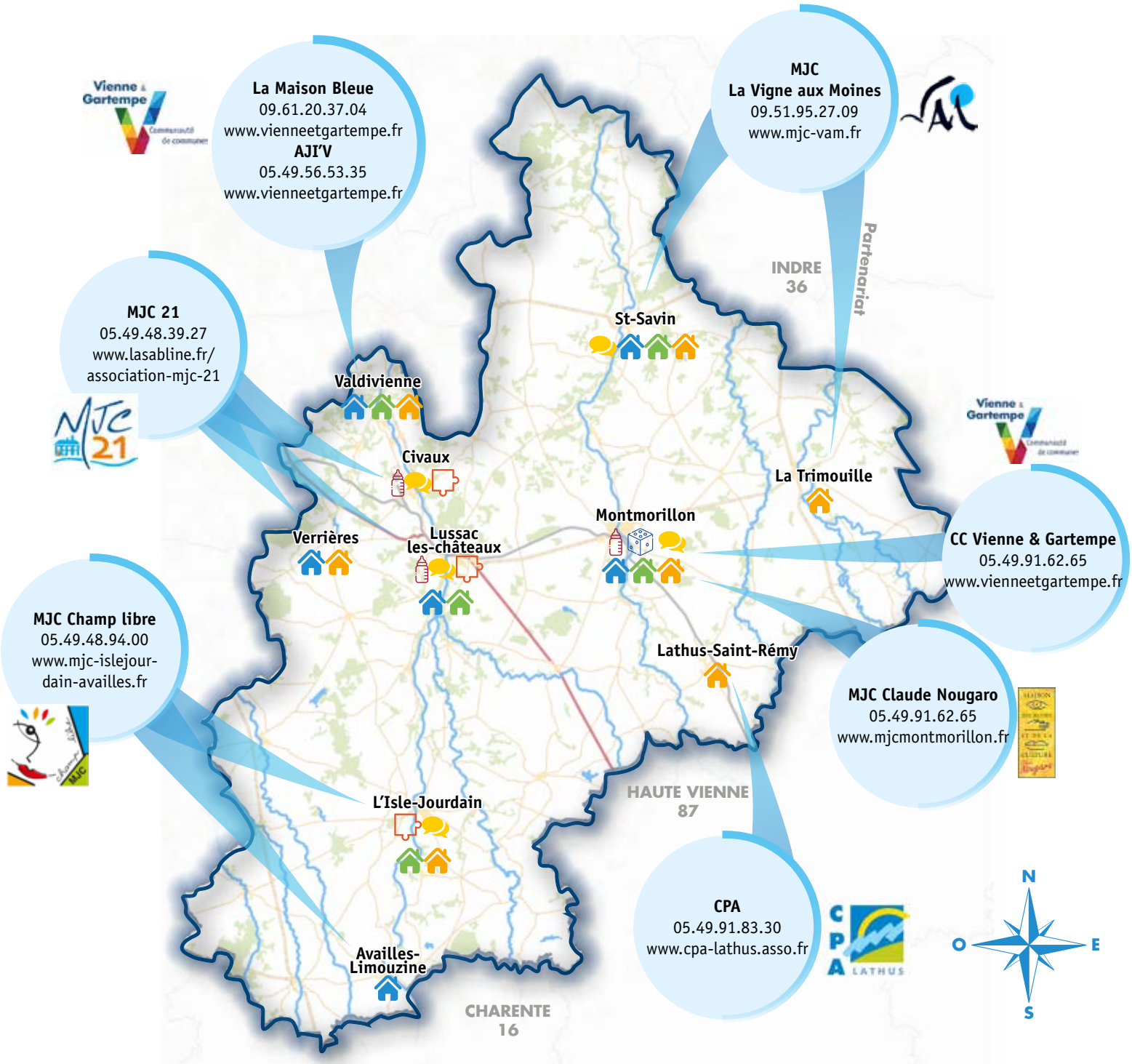

Crèche
Ludothèque
LAEP
RAM
Accueil de loisirs sans hébergement les mercredis après la classe (ALSH périscolaire)
Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances (ALSH extrascolaire)
Secteur jeunes ados

UNE COMMUNICATION BOOSTÉE

Pour la première fois, la Communauté de communes Vienne & Gartempe a mené une campagne de communication pour la saison estivale des centres aquatiques communautaires.

3 500 flyers sur les horaires d'ouverture et les animations estivales ont été distribués dans les communes et sur les points d'information touristique. La une du dernier bulletin d'information a d'ailleurs été consacrée à l'ouverture des bassins.

Sur le net, les centres aquatiques sont très présents. Sur vienneetgartempe.fr, la page des horaires est la plus visitée avec 2 438 vues du 15 juin au 1er septembre 2019. Les fiches Google des piscines permettent aux internautes de donner des notes ou des commentaires. En moyenne, les quatre bassins ont une note de 4 étoiles sur 5.

Des espaces publicitaires ont été pris aux cinémas à La Trimouille et Montmorillon, ainsi que sur le mensuel Affiche hebdo (magazine de sorties du département), et une campagne d'affichage sur 35 panneaux du territoire.

Sur le plan des médias, la CCVG a bénéficié d'articles de presse et d'un reportage sur France 3.

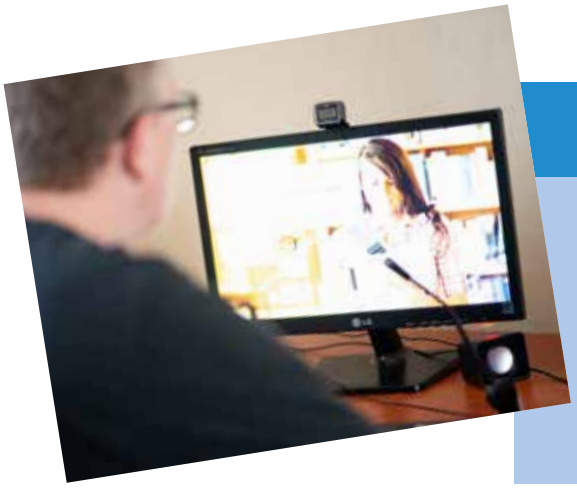

SOLIHA VIENNE INTÈGRE

SOLIHA Vienne est le prestataire mandaté par la Communauté de communes dans le cadre du PIG HABITAT, chargé d'accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches et montage de dossiers de subvention.
Il est désormais possible d'échanger avec SOLIHA Vienne sur un dossier ou sur un projet de travaux d'amélioration de l'habitat.

Des rendez-vous peuvent être programmés les 2e et 4e mardi du mois, de 9h à 12h, sur les points Visio-accueil gérés par la CCVG et les communes partenaires.

L'INFO TRUCK SILLONNE NOS ROUTES

Les comportements et modes de consommation touristique étant en constante évolution, l'un des enjeux de la promotion est aujourd'hui d'interpeller et de partir à la rencontre des visiteurs.

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou a proposé le 1er « Info Truck » du département de la Vienne.

Ce véhicule a parcouru les routes du territoire de Vienne & Gartempe à la rencontre des touristes et des habitants lors d'animations, de manifestations, de marchés… ou tout simplement sur le parking de certains commerces.

Les communes suivantes ont accueilli cet « Info Truck » : Adriers, Availles-Limouzine, Bouresse, Civaux, Gouëx, Jouhet, Journet, Lhommaizé, La Trimouille, Lathus-Saint-Rémy, La Bussière, L'Isle-Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Les Hérolles, Montmorillon, Moulismes, Moussac, Nalliers, Pressac, Queaux, Saint-Pierre-de-Maillé, Saint-Savin, Usson-du-Poitou, Valdivienne, soit 24 communes des 55 que compte la CCVG.

Belle réussite pour Sud Vienne Poitou et le territoire puisqu'une équipe de France 3 est venue réaliser un reportage sur cet Info Truck.

DE GROTTES EN CHÂTEAUX

La CCVG intègre de nouveaux circuits à son réseau de sentiers, dont celui « De Grottes en Châteaux » sur les communes de La Bussière, Saint-Pierre-de-Maillé et de Nalliers. Les sentiers existants sur ces communes ont été repris et étendus pour rejoindre le parcours de la « Vigne aux Moines ». Afin de rendre la randonnée possible, à pied, à cheval ou à vélo, sur les territoires voisins à la CCVG, un partenariat a permis d'étendre le parcours sur l'un des plus beaux villages de France : Angles-sur-l'Anglin. Les flèches « De Grottes en Châteaux » gravées et peintes sont également posées par le chantier d'insertion « Emploi Verts » de la CCVG tout au long du chemin. Ce sentier comporte 12 boucles comprises entre 5,5 km et 26 km qui permettent de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales des vallées de l'Anglin et de la Gartempe.

LE DISPOSITIF VISIO-ACCUEIL

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Votre contact :
SOLIHA Vienne
05 49 61 61 86
07 68 96 17 87

Rendez-vous également sur le site
www.vienneetgartempe.fr, rubrique « vivre »

UNE EXTENSION ET UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

La Zone d'activités de La Barre à Montmorillon :
- La CCVG a préservé de l'imperméabilisation sur plus d'1ha de zone humide.
- Des zones ont été recréées pour favoriser les retenues d'eaux.
- Une zone de compensation de 3 ha a été réalisée.
- De 2 000 m² à 2 ha, ces nouveaux espaces viabilisés sont immédiatement commercialisables.

BILAN DU CONTRAT GARTEMPE 2014-2018

La Communauté de communes a conclu un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA). Il s'agit d'un programme de restauration des cours d'eau, étalé sur plusieurs années et reconnu d'intérêt général par la Préfecture. L'objectif est l'atteinte du bon état écologique (biologique, physique et chimique) des masses d'eau qui est atteint lorsqu'il est jugé bon.

Ce contrat a concerné les cours d'eau suivants :

- Le Narablon, communes de La Trimouille et Brigueil-le-Chantre ;
- Le Corcheron, communes de Liglet et La Trimouille ;
- L'Asse, commune de Brigueil-le-Chantre ;
- Le Gouery et La Bergerie, commune de Coulonges ;
- La Brosse, commune de Thollet ;
- L'Etang Rompu, commune de Pindray ;
- L'Allochon, commune de Montmorillon.

Les travaux ont été réalisés en régie et avec le concours d'entreprises (Etablissement Giraudeau et SVJ Paysage). Le coût global pour la collectivité est approximativement de 1 600 000 € TTC.

La continuité écologique se définit par la libre circulation des espèces, une hydrologie proche des conditions naturelles et le bon déroulement du transport naturel des sédiments.

LES AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH CENTRES-BOURGS 2018-2023

Le dispositif concerne les logements situés en centre-ville ou centres bourgs de Montmorillon et de sept autres communes du territoire. Des aides incitatives sont proposées (sous conditions) pour la rénovation des logements fortement dégradés ou pour remettre sur le marché des logements vacants. Le dispositif a également pour objectifs d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants et de favoriser l'accueil de nouveaux ménages en centre-ville ou centre-bourg.
Depuis le début d'opération, 34 logements ont été agréés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et ont bénéficié de subventions complémentaires du Département de la Vienne, de la Communauté de communes et des communes concernées pour leur rénovation, parmi lesquels 17 logements locatifs, dont 5 étaient vacants depuis plus de 3 ans avant les travaux.
L'organisme conseil chargé de l'accompagnement des propriétaires est :

Urbanis : 07.61.07.29.34

Rénovation d'un appartement de T2 de 44 m² à Montmorillon : 20 310 € de travaux dont 54 % financés par les subventions

LE PIG HABITAT 2019-2023

Cet autre dispositif est valable sur le reste du territoire de la CCVG, et mobilise également les financements de l'ANAH, du Département de la Vienne, de la Communauté de communes, etc.
Les travaux de rénovation thermique, de remise aux normes, d'adaptation des logements aux besoins des personnes à mobilité réduite, etc. sont éligibles au programme. Les aides sont allouées sous certaines conditions.
L'organisme conseil chargé de l'accompagnement des propriétaires est :

SOLIHA VIENNE : 05 49 61 61 86 ou 07 68 96 17 87
contact.vienne@soliha.fr

Les demandes de subventions de l'ANAH s'effectuent via une plateforme :
www.monprojet.anah.gouv.fr
Les organismes conseils dédiés à chaque programme vous accompagnent dans ces démarches.

Certaines communes apportent une aide financière pour la réalisation de travaux de façades, d'assainissement, et pour soutenir l'accession à la propriété.
Renseignez-vous auprès de votre mairie !

CHIFFRES CLÉS
SAISON TOURISTIQUE

6 714
visiteurs dans les points d'accueil à fin août, soit +522 par rapport à 2018.

12 588
joueurs Terra Aventura, de mi-juin à fin août

1 891
contacts via l'Info Truck, de juin à fin août

18 195
connexions sur le site internet SVP depuis le début de l'année

243
Spots radios SVP sur juillet-août (Radio Agora et France Bleu)

1er
Point insta du Département installé sur le viaduc de L'Isle-Jourdain

SAISON TOURISTIQUE DE JUIN À FIN AOÛT

Dès le printemps, Sud Vienne Poitou s'est affiché dans le Métro parisien dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP). Les touristes Franciliens ont donc eu la chance de découvrir l'Abbaye de Saint-Savin, la planète des crocodiles, la Cité de l'écrit et les sentiers de randonnées.
Ces campagnes associées à notre forte présence sur le territoire « Sud Vienne Poitou » ont contribué à l'augmentation de la fréquentation touristique.
Plus de 11 000 personnes (contre 10 000 en 2018) ont été renseignées pour les mois de juillet et août sur l'ensemble des points d'information touristique.

Campagne métro

Cette saison estivale a également été marquée par plusieurs actions porteuses d'attractivité et de nouveauté sur le territoire :
> la création de parcours de géocaching via l'application **Terra Aventura**. Ces « chasses aux trésors » vous permettent de découvrir de manière ludique et interactive le Patrimoine de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux, Le Vigeant/L'Isle-Jourdain et Morthemer. Chaque quête permet de collectionner des Poï'z présents sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine. Plus de 12 500 joueurs ont ainsi profité de ces parcours.
> l'inauguration, le 29 juin dernier de l'itinéraire de la **ScandIbérique – Eurovélo 3**. Cet itinéraire de cyclo-randonnée reliant la Norvège à l'Espagne traverse notre Sud Vienne sur 60 km permettant de valoriser de manière différente nos richesses touristiques. Les hébergeurs et prestataires touristiques peuvent ainsi solliciter l'obtention du label Accueil Vélo permettant de cibler cette clientèle spécifique.
> l'installation d'un **Point Insta** sur le viaduc de L'Isle-Jourdain qui permet de diffuser une image dynamique et moderne de notre territoire sur les réseaux sociaux.

Une saison estivale 2019 bien remplie et donc réussie d'un point de vue touristique !

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS À VERRIÈRES

Cet été ont démarré les travaux d'extension de la Zone d'Activités Economiques à Verrières, route de Gençay au lieu-dit les Grands Buissons.
Réalisés par le SIMER, ils permettent l'agrandissement de près de 3 ha de l'actuelle zone d'activités. Il s'agit d'un projet porté en 2016 par l'ancienne Communauté de communes du Lussacois et qui se réalise sous la nouvelle identité Vienne & Gartempe, comme s'y était engagé l'ensemble des élus de la CCVG.
Différents projets d'implantation sur cette ZAE sont en cours et l'extension sera la bienvenue.
Par ces travaux, la CCVG en profite également pour remettre aux normes en vigueur l'ensemble de la gestion des eaux de surfaces afin de favoriser l'écoulement et prémunir la nappe de toute pollution accidentelle. En effet, l'ancien fonctionnement n'étant plus adapté aux réalités et devoirs environnementaux d'aujourd'hui. Cette nouvelle règlementation se traduit par un coût financier plus important, puisque le total d'opération est proche de 500 000 €, mais est essentielle aux défis de demain.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

... Pays d'art et d'histoire

La convention Pays d'art et d'histoire est signée entre l'État et la collectivité pour une durée de dix ans. Renouvelée en 2009, notre convention arrive donc à son terme et la CCVG doit présenter son bilan et écrire sa nouvelle convention pour les dix ans à venir.
Ce travail important a été engagé fin avril avec la création d'un groupe de travail spécifique, issu de la Commission patrimoine-culture. Parallèlement, des groupes thématiques se sont tenus cet été avec différents partenaires locaux et régionaux pour travailler sur le projet.
L'objectif est de finaliser le bilan et la nouvelle convention en début d'année 2020 pour un passage en commission nationale en juin 2020.

VOIRIE : 2,6 MILLIONS D'EUROS

Le programme de travaux pour la réfection des routes communautaires est de 2,6 millions d'euros en 2019. Un programme important a été lancé. A ce jour, ce dernier est réalisé à plus de 95 %.
Nos équipes réalisent aussi des travaux d'entretien des ouvrages d'arts. Par exemple, la réfection d'un pont endommagé suite à la chute d'un arbre, sur la commune de Luchapt.
Enfin, les travaux du pont de Pressac sur le Clain ont débuté au mois d'août. Ce chantier est le dernier du programme de 2018. (photo ci-dessous)

COMPÉTENCES EAU & ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes Vienne & Gartempe se verra dotée de la compétence « eau » à compter du 1er janvier 2020. L'assainissement restera de la compétence des communes.
Étant donné que la Communauté de communes Vienne & Gartempe n'exerçait pas ces compétences au 5 août 2018, les communes membres de la CCVG ont pu délibérer jusqu'au 30 juin 2019 pour s'opposer ou non à ces transferts.
La minorité de blocage s'est appliquée sur la compétence assainissement. Dans ce cadre, le transfert obligatoire est reporté au 1er janvier 2026.
Concernant l'eau potable, la CCVG deviendra compétente au 1er janvier 2020. La gestion de cette compétence se fera par représentation/substitution des communes auprès du syndicat Eaux de Vienne sur l'ensemble de ses 55 communes.

ÉLABORATION DU PLUi

Le bilan de la concertation et le Projet de PLUi ont été arrêtés par délibération du Conseil communautaire en date du 16 mai 2019. À la suite, une période de consultation obligatoire de 3 mois des Personnes Publiques Associées a été réalisée.
En réponse, les services de l'État, la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) et la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ont émis un avis défavorable sur le projet présenté. La CCVG et les communes doivent donc reprendre le projet afin de répondre aux objectifs de limitation de consommation d'espaces agricoles et naturels. Le travail va donc continuer et un nouvel Arrêt Projet est prévu au cours de l'année 2020.
L'enquête Publique prévue initialement en septembre 2019 est reportée à une date ultérieure.

UN ANNUAIRE SANTÉ-SOCIAL

Projet inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé Vienne & Gartempe, la création d'un annuaire Santé-Social est actuellement en cours par la CCVG.
Il sera destiné aux professionnels et aux structures du champ de la santé, du médico-social et du social, ainsi qu'aux secrétaires de mairies.
Ce guide permettra une meilleure connaissance des acteurs locaux, une facilitation de l'orientation des publics en difficulté, et une valorisation de la dynamique territoriale et partenariale.
8 rubriques autour de la santé ont été identifiées par le groupe de travail dédié à cet outil : Santé-Handicap, Enfance-Famille, Droits, Seniors, Insertion, Logement, Mobilité et Solidarité.
La diffusion de l'annuaire est prévue pour 2020.

SALON PROXI'LOISIRS

Un événement majeur auquel participera l'Office de tourisme Sud Vienne Poitou, c'est le salon de tourisme Proxi'Loisirs qui se déroulera du 6 au 8 mars 2020 au Parc des Expositions de Poitiers.
Ce salon de proximité permet de valoriser et faire découvrir aux visiteurs les activités et le patrimoine du Poitou.
En 2018, 8 000 visiteurs avaient rencontré 120 exposants, profité d'animations, déniché des idées de sortie... C'était l'occasion pour l'Office de tourisme de dévoiler son nouveau nom de destination Sud Vienne Poitou et ses acteurs.
22 sites étaient représentés sous le stand commun organisé par l'Office de Tourisme. Ce stand était l'un des plus important du salon, de nombreux supports de communication étaient installés afin d'affirmer cette nouvelle identité et de promouvoir les richesses du territoire. Ce stand commun a connu un vrai succès : les animations proposées, les nouvelles brochures SVP et les goodies offerts ont attiré de nombreux visiteurs.
L'Office de Tourisme sera donc présent à cette nouvelle édition et aspire à attirer encore plus de visiteurs et les inciter à séjourner sur notre territoire.

LE SPÉCIALISTE DU FOURNIL SE DÉVELOPPE À PRESSAC

Créée en 2006 à Pressac, la SARL CMDM est spécialisée dans l'agencement, la création et vente de matériels à destination des boulangeries. Accompagnée dès son démarrage par la collectivité, l'entreprise bénéficie d'un portage immobilier depuis 2007.
Après plus de 10 ans de développement et de croissance, la société est aujourd'hui à l'étroit et a décidé de porter un nouvel investissement sur la commune de Pressac, par l'acquisition d'un terrain dans la Zone d'Activités Economiques Chez Boulon afin d'y installer un nouveau bâtiment.
Fort de ses 26 salariés (dont 5 sur un site à Couhé), l'entreprise a recruté une nouvelle personne pour piloter ce nouveau projet immobilier et peut s'appuyer de manière efficace sur les outils mis à disposition par la Communauté de communes afin d'accompagner le développement des entreprises.

Cette dernière reste cependant toujours en recherche de frigoristes, électriciens et plombiers pour mener de nouveaux chantiers.
CMDM est une pépite du territoire en plein développement et a notamment réussi à atteindre de nouveaux marchés grâce à la boutique du fournil où tous les professionnels et amateurs avertis peuvent retrouver le meilleur matériel de boulangerie. Vous pouvez retrouver tous leurs produits sur laboutiquedufournil.com.

LA MJC CHAMP LIBRE SE DÉVOILE

Présentez-nous la MJC Champ libre et sa zone d'action

Didier Carjat, Directeur : L'association a été créée en 1986 sur le canton de L'Isle-Jourdain par un groupe d'habitants pour répondre aux besoins de leurs concitoyens. Pour cela, et grâce au soutien des communes, du Département, de la Région, de l'Etat, des organismes sociaux CAF et MSA et maintenant de la Communauté de communes, les bénévoles se sont entourés de professionnels. La MJC a aujourd'hui 13 salariés pour 10 équivalents temps plein, 12 vivent en Vienne & Gartempe. Au fil des années, la MJC a étendu son action dans une quinzaine de communes du bassin de vie d'Availles-Limouzine, L'Isle-Jourdain et Usson-du-Poitou.

Quelles sont vos actions ?

En 2019, la MJC propose de nombreuses activités de loisirs pour les enfants et les adultes de tous âges : badminton, chorale, cuisine, danse, dessin, échecs, initiation au numérique, piano, scrabble, sport, tennis de table… mais également une multitude de services très divers : accueil de loisirs (autrefois appelé centre aéré), accompagnement à la scolarité, animations et sorties famille, lieux et temps d'échange débat sur des sujets d'éducation ou scientifique, séances de cinéma tous les 15 jours, spectacles vivants avec La Boulit', Point Accès Numérique, location de scooters, Vélo à Assistance Electrique et de logements avec la Résidence Habitat Jeunes…

Quels sont les projets marquants ?

Avec la prise de compétence de l'enfance jeunesse par la CCVG, la MJC a étendu l'Accueil de Loisirs communal d'Availles-Limouzine ouvert le mercredi de 12h à 18h30 et propose depuis la rentrée 2019, un transport pour les enfants au départ des écoles du secteur. Nous venons également d'ouvrir une antenne Relais Assistant Maternel (RAM) pour les parents et les assistants maternels.

DÉFINIR UNE POLITIQUE CULTURE SUR LE TERRITOIRE

Répondez au questionnaire en ligne sur vos pratiques culturelles www.vienneetgartempe.fr

Avec l'appui de Jean-Marie Rousse et Alain Martin, élus référents Culture-Patrimoine, l'objectif est de définir la politique culturelle de notre territoire. En amont, il est nécessaire d'appréhender la réalité de notre territoire et ceci consiste à comprendre son contexte et les enjeux.

La première étape est donc de recenser tous les acteurs culturels de la collectivité : quelles sont les associations dans ce domaine, est-il possible de déterminer leur richesse et leurs apports ? Qui sont également les acteurs privés qui jouent un rôle dans l'activité culturelle du territoire Vienne & Gartempe ? Quels sont les services non culturels susceptibles d'engager ce type d'actions ?

Enfin, pour développer cette politique, il faut connaître les lieux publics ou privés, qui peuvent accueillir des actions et peuvent être utilisés pour le développement culturel. Cette analyse complète se porte essentiellement sur notre territoire, mais doit également prendre en compte nos proches voisins afin de s'inscrire dans un partenariat ou compléter une offre.

À cet effet, l'analyse de notre territoire permettra de mettre en avant nos acquis mais aussi nos manques. Nous pourrons alors envisager de passer à une nouvelle étape de la mise en place d'une politique culturelle sur le territoire de Vienne & Gartempe.

AGENDA

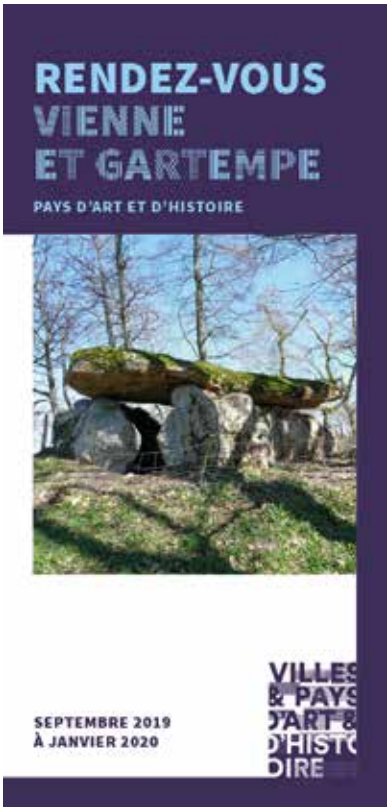

Programme complet sur www.vienneetgartempe.fr et @PAHVienneGartempe

Les P'tites balades et visites thématiques !

3 novembre à 14h à Civaux
Voyage au cœur de la nécropole
P'tite balade patrimoine

17 novembre à 14h à Nérignac
Vannerie Buissonière
P'tite balade nature

8 décembre à 14h à Plaisance
Du dolmen aux tombes des chevaliers
P'tite balade patrimoine

14 décembre à 14h30
à Montmorillon
Conférence

18 décembre à 15h
à Saint-Savin
Le logis abbatial reprend vie
Visite de chantier

19 décembre à 15h
à Brigueil-le-Chantre
L'église Saint-Hilaire et ses restaurations
Visite et présentation des restaurations de l'église

LA CCVG EN APPUI AUX PORTEURS DE PROJET ET AUX CHEFS D'ENTREPRISE DANS LE RECRUTEMENT

La rentrée de la Communauté de communes Vienne & Gartempe (CCVG) s'est faite sous le symbole de l'économie, avec l'organisation de deux évènements majeurs pour les porteurs de projets et entreprises du territoire sur le mois de septembre.

LE FORUM CRÉATION

La troisième édition du Forum Création a ouvert le bal de ces évènements avec plus d'une centaine de personnes venues de tout le territoire pour retrouver lors d'un unique moment l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à la création.
Cette manifestation dans les locaux de la CCVG a notamment été possible grâce à l'accompagnement financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de l'Espace Régional d'Orientation et du réseau Entreprendre, et grâce aux équipes du Pôle Emploi de Montmorillon à la manœuvre au côté de la CCVG pour l'organisation de ce forum.

Au-delà des accompagnants à la création, c'est tout l'écosystème local qui s'est mobilisé pour cette manifestation, avec la présence en direct de Radio Agora et la tenue d'un stand par les associations d'entreprises du territoire, le CESV et le GAEL.
Une très belle édition confortant l'ensemble des partenaires à préparer une édition 2020.

LES ASSISES DE L'ENTREPRISE

Enfin, pour finir le mois de septembre, la CCVG a convié l'ensemble des chefs d'entreprises de son territoire pour les Assises de l'Entreprise à l'Espace Gartempe à Montmorillon.
Evènement volontairement spécialisé, les élus de la CCVG ont voulu apporter la parole d'experts pour répondre aux inquiétudes remontées par les chefs d'entreprises lors des visites de leurs outils de production. La principale est la difficulté du recrutement.

Lors de cette soirée d'échanges, avec une présentation de l'évolution du contexte règlementaire des ressources humaines par le Medef de la Vienne, les chefs d'entreprises et élus présents ont pu apprécier le retour d'expérience de Sylvie Plumet, dirigeante de B.BRAUN Industries à Chasseneuil-du-Poitou, ainsi que les actions proposées par Jessica Hiridjee, spécialiste de l'accompagnement RH du dirigeant, pour intéresser de nouveaux collaborateurs et intégrer le salarié plus facilement à l'entreprise.

Ces échanges avec les dirigeants permettent également de faire un point sur la situation économique du territoire. Si la grande majorité des entreprises pourvoyeuses d'emploi sont dans des dynamiques positives, avec des projets de développement, le recrutement pour appuyer ces projets est généralement plus complexe. L'une des réponses peut être d'innover dans la manière de recruter et de présenter son entreprise ainsi que de favoriser le collectif déjà présent.

DEVENEZ notre SUPER

Contact
6 Rue Daniel Cormier BP 20017
86502 MONTMORILLON
Tél. : 05 49 91 07 53
Mail : contact@ccvg86.fr

Rejoignez-nous

Toute l'information de votre Communauté de communes sur :
www.vienneetgartempe.fr

Directeur de la publication : Annie Lagrange, Présidente
Contact rédaction : CCVG - 6 rue Daniel Cormier - 86500 MONTMORILLON - communication@ccvg86.fr
Maquette, montage et rédaction : CCVG
Crédit photo : Momentum Productions Mickaël Planes, Momentum Productions Edouard Salmon, Alain Buchet
Impression : Mégatop - **Dépôt légal :** octobre 2019 - ISSN 2609-8040